Avize VITI Campus

Avec nous, contribuez à former les élèves, étudiants & apprentis aux métiers de demain.

TAXE D'APPRENTISSAGE
NOUVEAUTÉS 2023

DÉCOUVREZ LES NOUVELLES MODALITÉS DE VERSEMENT

Lycée - 13 rue d'Oger - 51190 AVIZE

@avizeviticampus

03 26 57 50 42

www.avizeviticampus.fr

VOTRE CONTACT À AVIZE VITI CAMPUS
KARINE.DOMONT@AVIZEVITICAMPUS.FR
13 rue d'OGER - 51190 AVIZE
03 26 57 14 98

Choisissez AVIZEVITICAMPUS sur la plateforme SOLTéA

Qu'est-ce que la plateforme SOLTéA ?

À partir de 2023, le solde de la taxe d'apprentissage sera recouvré annuellement par l'URSSAF et la MSA et versé à la caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Les employeurs devront choisir le ou les établissements **via la plateforme Soltéa.**

Cette plateforme permet aux employeurs de désigner directement l'établissement destinataire du solde de la taxe d'apprentissage.
https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/

La déclaration et le paiement du solde de la taxe d'apprentissage au titre de la masse salariale de l'année 2022 est à réaliser sur la DSN d'avril 2023, exigible le 5 ou le 15 mai 2023.

Pour désigner AVIZEVITICAMPUS comme bénéficiaire du solde de votre taxe d'apprentissage, saisissez :

- le code UAI Lycée Avize - **05101219Y**
- ou le n° de SIRET - **195 112 19800013**

13 rue d'OGER - 51190 AVIZE
03 26 57 14 98
VOTRE CONTACT À AVIZE VITI CAMPUS
KARINE.DOMONT@AVIZEVITICAMPUS.FR

Madame, Monsieur,

Avize Viti Campus œuvre en permanence pour **accompagner ses élèves, étudiants et apprentis vers la réussite** et faciliter leur insertion professionnelle.

Tourné vers l'avenir, Avize Viti Campus fait sans cesse évoluer ses pratiques pédagogiques afin de former au mieux les professionnels de demain. Pour cela, **la taxe d'apprentissage reste un outil stratégique.**

En 2022, la taxe d'apprentissage nous avait permis de valoriser les conditions d'apprentissage au sein de notre établissement, notamment par l'optimisation des espaces de documentation et l'acquisition de nouveaux mobiliers en matières recyclées.

Honorés de votre reconnaissance et de la confiance que vous nous portez, **nous espérons pouvoir compter sur votre soutien en 2023**, en attribuant à notre établissement, votre taxe disponible (jusqu'à hauteur de 13%).

Quels projets devons-nous financer en 2023 ? **Notre démarche de responsabilité sociétale ambitieuse, à la hauteur des enjeux climatiques** actuels et à venir, nous engage à poursuivre la réduction de notre impact écologique à travers plusieurs axes :

- acquisition d'équipements technologiques pour sensibiliser les élèves de Troisième à la transition énergétique : maquettes didactiques représentant la diversité des énergies renouvelables (éoliennes, panneaux solaires, générateur électrique manuel, etc.) ;
- acquisition de tablettes numériques 4.0 pour enrichir les travaux pratiques réalisés en laboratoire : la synchronicité entre tous les appareils, basés sur la technologie Apple TV déjà présente au sein de notre établissement, permettra le partage des expériences, des résultats et des connaissances en temps réel en limitant l'impression papier ;
- acquisition de cyclo-chargeurs pour produire de l'énergie et ainsi promouvoir à la fois le sport et l'écologie.

Votre engagement à nos côtés est essentiel pour contribuer à l'adaptation de nos pratiques pédagogiques dans nos 4 filières de formations (agroéquipement, commerce, œnotourisme, viti-vinicole).

Dans cette attente, je vous remercie d'avance et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Frédérique ELBÉ
Directrice Avize Viti Campus